



7000, avenue du Parc, bureau 201
Montréal (Québec) H3N 1X1

T : 514 521-6820
SF : 1 888 521 6820
F : 514 521 0736

W : www.uniondesconsommateurs.ca
C : info@uniondesconsommateurs.ca

Demande d'adhésion

La présente constitue ma demande d'adhésion à titre de membre individuel d'Union des consommateurs pour l'année en cours tel que prévu en vertu de l'article 12 de la section V des Règlements généraux, soit :

- être une personne intéressée à la promotion, la défense et la protection des droits des consommateurs;
- être en accord avec la mission et les objectifs d'Union des consommateurs, dont j'ai pris connaissance.

À COMPLÉTER

Nom (complet)

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Courriel

Signature

Date

Cotisation annuelle	25 \$
Don (précisez le montant)	_____ \$
Total ci-joint	_____ \$

Paiement : Merci de joindre votre paiement par chèque ou mandat postal libellé à l'ordre d'Union des consommateurs et de nous faire parvenir le tout par la poste à :

Union des consommateurs
7000, avenue du Parc, bureau 201
Montréal (Québec) H3N 1X1



Mission

Union des consommateurs a pour mission la promotion et la défense collective des droits des consommateurs. Pour ce faire :

- Union des consommateurs travaille à la promotion de la solidarité, de l'équité et de la justice sociale en défendant les droits et les intérêts des consommateurs et plus spécifiquement ceux à faible ou à modeste revenu, leur donnant une voix publique forte;
- Union des consommateurs vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des consommateurs au plan économique, social, politique et environnemental, en traitant de questions à portée nationale;
- Union des consommateurs se veut un espace de convergence et de support des ressources techniques et des expertises, afin de contribuer à rendre plus efficient le mouvement de défense des droits des consommateurs.

Objectifs

Union des consommateurs se veut un regroupement rassembleur, souple et crédible.

Afin d'atteindre sa mission dans le respect de l'autonomie et des territoires de ses membres réguliers*, Union des consommateurs s'engage à :

- Assurer la mise sur pied et le développement des structures flexibles nécessaires à la réalisation d'action concertées;
- Offrir à ses membres réguliers des ressources humaines et techniques appropriées à leurs besoins, leur permettant d'être informés et soutenus dans leurs actions;
- Assurer la réalisation des activités nécessaires à la mise en œuvre du plan d'action adopté annuellement par l'Assemblée générale et faire l'éducation et les représentations requises;
- Travailler au développement de ses membres réguliers, conjointement avec ceux-ci.

* Les membres réguliers sont des organismes oeuvrant en défense des droits des consommateurs.